

2025

# Diagnostic Trame Verte et Bleue

Vallée de Villé

## Saint-Pierre-Bois



© Hbert Jaeger



[alsace.lpo.fr](http://alsace.lpo.fr)





<b>Présentation.....</b>	<b>4</b>
<b>Les espaces naturels.....</b>	<b>6</b>
<b>Les éléments du SRCE.....</b>	<b>8</b>
<b>La fragmentation du territoire..</b>	<b>10</b>
<b>Les réseaux écologiques .....</b>	<b>12</b>
<b>La biodiversité .....</b>	<b>14</b>
La faune.....	15
La flore.....	17
Les habitats.....	18
A éviter.....	19
<b>Déclinaisons locales et perspectives .....</b>	<b>20</b>

## ANNEXES

Fiches propositions

Fiches actions

# La LPO et la TVB

La Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) – Alsace est une association à but non lucratif qui a pour objet d'agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'Homme, et lutter contre le déclin de la biodiversité. Son activité s'articule autour de 4 grandes missions : protection des espèces, protection des espaces, éducation et sensibilisation, et le secours à la faune sauvage en détresse.

La Trame Verte et Bleue (TVB) est une politique qui a pour objectif de réduire la perte de la biodiversité, en maintenant et en reconstituant un réseau de milieux favorables pour que les espèces animales et végétales puissent accomplir leur cycle de vie. Elle s'appuie sur le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) qui cartographie les éléments tels que les Réservoirs de Biodiversité (RB) et les Corridors Écologiques (CE) les reliant.

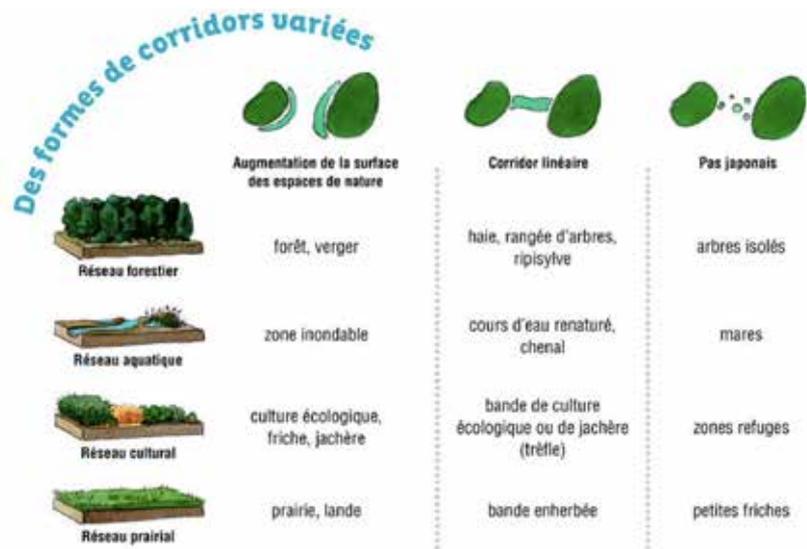
La **Trame Verte** se divise en 3 sous-trames principales : arborée (haie, bois, bosquets, etc), herbacée (prairies, bandes herbeuses, etc), et cultivée (champs, vignes, etc).

La **Trame Bleue** quant à elle est formée des éléments en lien avec l'eau tels que les cours d'eau, canaux, fossés, plans d'eau, étangs, mares, et les zones humides.

Dans ce contexte, la LPO a réalisé un diagnostic de la TVB sur le territoire de la commune de Triembach-au-Val. Il pourra servir à l'élaboration de projets communaux plus précis à l'avenir. La commune pourra alors solliciter l'outil de l'Appel à Projet Trame Verte et Bleue en son nom ou en collaboration avec d'autres collectivités ou acteurs locaux.

**Appel à Projet Trame Verte et Bleue :**

<https://www.grandest.fr/appele-a-projet/appele-a-projets-trame-verte-et-bleue-grand-est>





© Hbert Jaeger

# Présentation

## Contexte géographique

Le ban communal de Saint-Pierre-Bois se situe à l'Est de Villé et s'étend sur 730 ha. Il se situe entre 217 et 550 m d'altitude et enclave presque le territoire de Thanvillé. La commune comptait 784 habitants en 2021.

Sur son territoire on distingue trois entités naturelles : le massif forestier sur les contreforts de l'Ungersberg au Nord, des prairies avec des parties plus ou moins boisées à l'Est des zones urbanisées et en plaine la zone d'influence du Giessen.

Plusieurs cours d'eau traversent le territoire : sur les hauteurs le Dumpfenbach constitue la limite avec Saint-Maurice à l'Ouest, plus au Sud l'Estergott rejoint le Kientzelgottbach et traverse ensuite la commune de Thanvillé et le Giessen sillonne le territoire en plaine.

La commune se trouve à l'intersection de la D903 qui se dirige vers Hohwarth, une annexe de Saint-Pierre-Bois, et de la D253 qui marque le passage du Val de Villé au vignoble de la région de Barr. Le hameau de Hohwarth s'étire le long du thalweg, entre la colline du Kirchberg et le Baerenberg et l'accès à Triembach-au-Val se fait via la D203. Le lieu-dit « les Hutten » au Sud du territoire rappelle une localité disparue.

D'un point de vue administratif, Saint-Pierre-Bois est rattachée à l'arrondissement de Sélestat-Erstein et à la Communauté de Communes de la Vallée de Villé.

## Contexte historique

Les paysages communaux de Saint-Pierre-Bois ont été largement façonnés par les activités agricoles et forestières. Au XIXe siècle et jusque dans les années 1950, une diversité de cultures telles que le seigle, le blé, l'avoine, le sarrasin, la pomme de terre, l'orge et la navette fourragère étaient pratiquées en association avec le pâturage. De plus, la culture du chanvre et du lin, destinée à l'usine de filature et de tissage de Villé, contribuait à créer un paysage ouvert et diversifié. Cette variété d'activités agricoles formait ainsi une mosaïque caractéristique, témoignant de la richesse et de la diversité de l'agriculture locale.

Les photographies aériennes des années 1950 révèlent la présence de nombreuses petites parcelles cultivées avec différentes cultures. Les massifs forestiers étaient moins étendus et souvent entourés de vergers, aujourd'hui laissés à l'abandon. Les parcelles agricoles de l'époque ont depuis été converties en prairies de fauche et de pâturage, ou ont été laissées en friche, entraînant une fermeture du paysage.



Carte 1 : Cassini 1750 - 1815

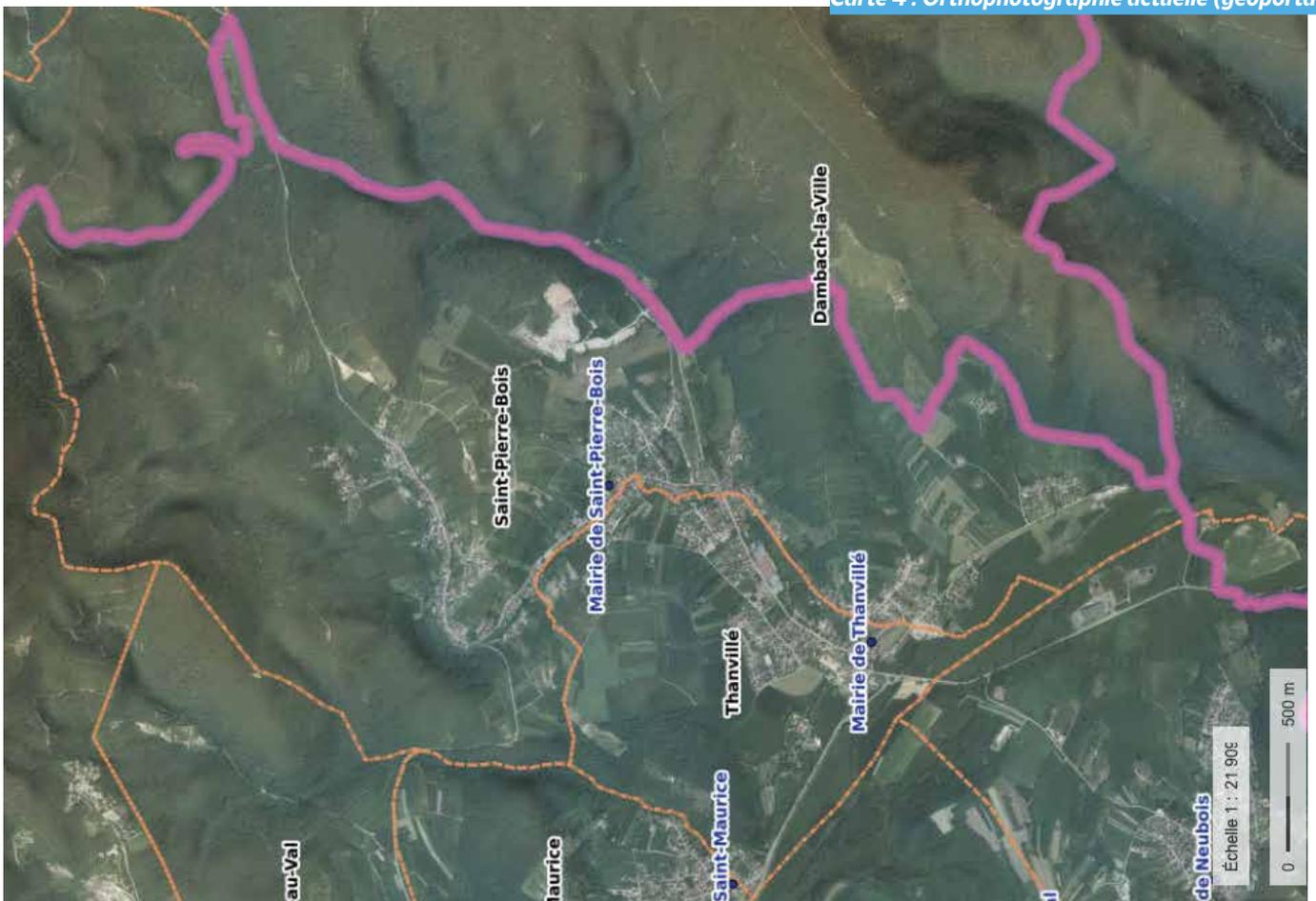


Carte 2 : État major (1820 - 1880)

Carte 3 : Orthophotographie des années 1950 (géoportail)



Carte 4 : Orthophotographie actuelle (géoportail)



# Les espaces naturels

## 1 LES ESPACES PROTÉGÉS

Selon l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), un espace protégé est « un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés ». La désignation des espaces naturels protégés est une composante majeure des stratégies de protection et de gestion du patrimoine naturel, traduit par les différents outils de protection disponibles.

Un petit secteur à la sortie de Hohwarth est classé **Site Natura 2000 de type Zone Spéciale de Conservation (ZSC) intitulé « Val de Villé et Ried de la Schernetz » (FR4201803)**.

Cette ZSC a pour objectif de préserver les éléments structurants du paysage (forêts, zones humides, pâturages extensifs, milieux bocagers, gîtes à chauves-souris), favorables à de nombreuses espèces dont les deux espèces d'Azurés et le Grand Murin.

Par le corridor écologique CN12 la commune est liée à l'**APB N°FR3800130 « Massif de l'Ortenbourg »**. Cet arrêté a été pris pour protéger l'habitat d'espèces rupestres utilisant les ruines du château et également pour limiter leur dérangement.

## 2 LES ZONES D'INTÉRÊTS ÉCOLOGIQUES

Une Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) est présente sur le secteur d'étude. De plus, la commune est proche ou liée à quatre autres ZNIEFF.

Les ZNIEFF de type 1 correspondent aux zones les plus remarquables en biodiversité, tandis que les ZNIEFF de type 2 sont de grands ensembles naturels peu modifiés, favorables à de nombreuses espèces.

À Saint-Pierre-Bois, le vallon de l'Estergott et une grande partie du Kientzelgottbach jusqu'au Giessen sont concernés par la **ZNIEFF de type 2 N° 42030407 « Prairies du Val de Villé »**. Cette ZNIEFF fait partie d'un ensemble regroupant des terrains de part et d'autre des affluents du Giessen sur le Val de Villé. Cette ZNIEFF englobe les prairies humides de fauche et de pâturage, abritant notamment des populations d'Azurés des paluds et de la sanguisorbe, espèces de papillons menacées faisant l'objet d'un Plan National d'Action. Le Giessen dont l'eau est de bonne qualité et la ripisylve globalement constituée d'aulnaie-frênaie est également ciblée dans cette ZNIEFF.

A l'Ouest, le territoire de la commune et limitrophe à la **ZNIEFF de type 1 N° 420030405 « Prairies du Hecke à Triembach-au-Val »**. Cette ZNIEFF concerne un ensemble prairial remarquable offrant un échantillon bien conservé de prairies allant de la prairie mésophile à la prairie humide sur le Silberberg.

Par le corridor CN12 la commune est liée à deux autres ZNIEFF :

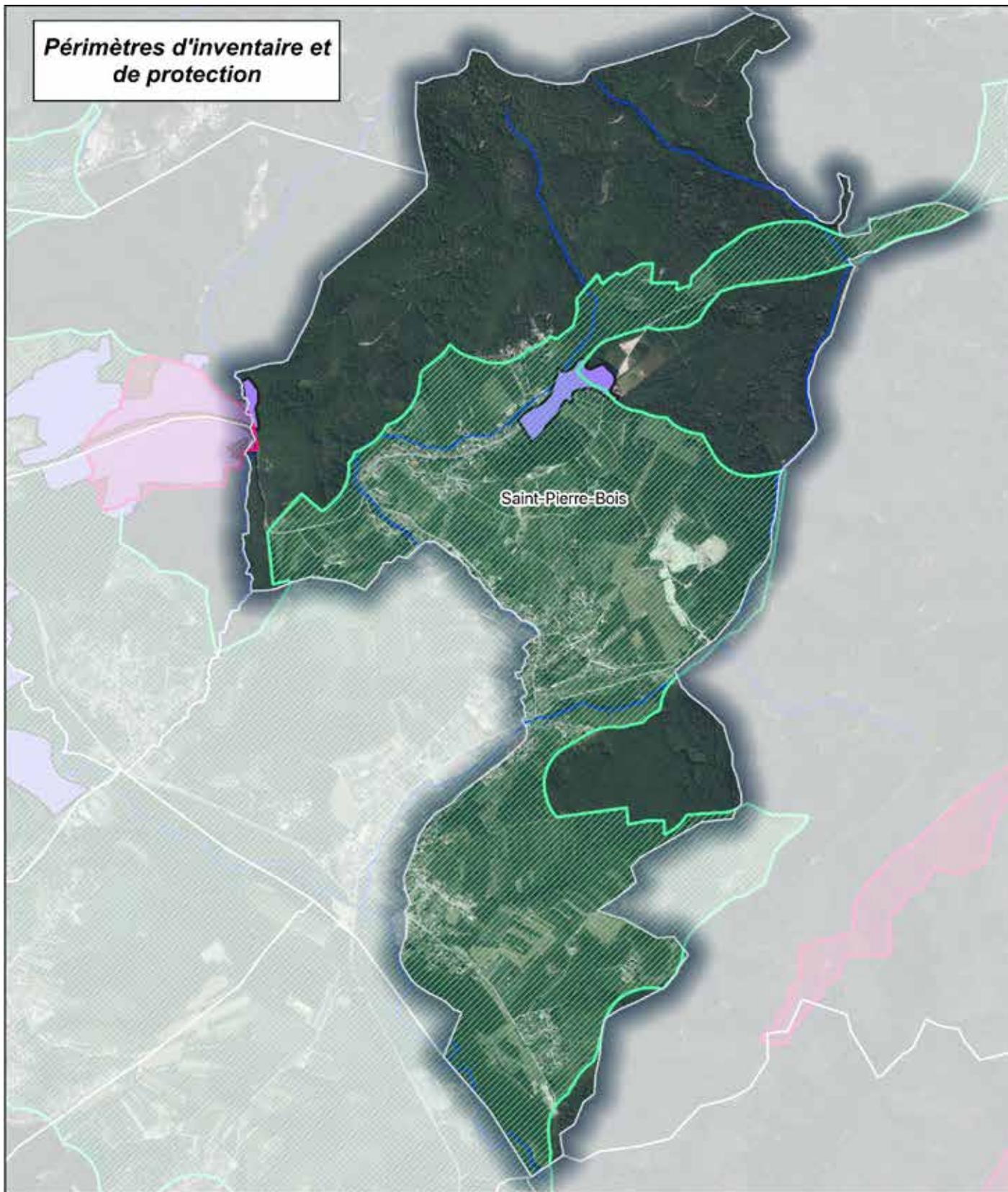
La **ZNIEFF de type 1 N° 420007209 « Massif de l'Ortenbourg à Scherwiller et crête du Falkenstein à Dambach-la-Ville »**. Cette zone forme un des promontoires siliceux les plus remarquables du rebord oriental des Vosges avec une végétation xéro-thermophile caractéristique et une faune remarquable comme le Lézard vert.

La **ZNIEFF de type 1 N°420030432 « Cours, boisements et prairies humides de la Lièpvrette et du Giessen »** au Sud de la commune. Cette ZNIEFF suit le Giessen, et deux de ses affluents, le Muehlbach et la Lièpvrette, avec leurs milieux associés. Ces prairies abritent également les deux papillons mentionnés plus haut, ainsi qu'un autre papillon protégé, le Cuivré des marais, dont la chenille se nourrit d'oseilles sauvages.



Prairie fleurie

## Périmètres d'inventaire et de protection



— Limites communales

— Cours d'eau

### Zones de protection

■ Natura 2000 - directive Habitat (ZSC)

### Zones d'inventaire

■ ZNIEFF de type 1

■ ZNIEFF de type 2

Réalisation : LPO  
Alsace 2024



Sources des données : Découpage administratif issu d'OpenStreetMap © les contributeurs d'OpenStreetMap sous licence ODbL ; Périmètres d'inventaire et de protection du Muséum National d'Histoire Naturelle Cours d'eau issus de la BD Topage® - IGN / OFB - 2019.  
Fond cartographique : Orthophotographies les plus récentes de la BD ORTHO de l'IGN



0 500 1000 m



# Les éléments du SRCE

## 1 LES RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ

Les réservoirs de biodiversité sont des espaces dans lesquels la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée. Les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie et les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement en ayant notamment une taille suffisante.

Les réservoirs de biodiversité, identifiés dans le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE), comprennent tout ou partie des espaces protégés et les espaces naturels importants pour la préservation de la biodiversité (article L. 371-1 II et R. 371-19 II du code de l'environnement).

La commune est directement concernée par ce réservoir de biodiversité d'importance régionale :

**Les Vallées du Giessen et de la Lièpvrette (RB52)** au Sud de la commune. Ce réservoir de 600 ha suit les cours d'eau du Giessen et de la Lièpvrette avec leurs milieux humides associés. Il revêt une importance particulière pour les espèces des cours d'eau, des milieux forestiers ou ouverts et des prairies humides et pour les espèces sensibles à la fragmentation de leur habitat qui y ont été recensées telles que le Lézard vert, la Noctule de Leisler, le Chat sauvage, le Lynx boréal et les Azurés des paluds et de la sanguisorbe. Parmi les menaces figurent plusieurs routes, dont une nationale et une départementale, ainsi qu'une pression d'urbanisation croissante.

A proximité de la commune se situent trois réservoirs de biodiversité d'importance régionale :

Les **Coteaux de Val de Villé (RB50)** au Nord-Est du territoire. Ce réservoir de 10 ha de boisements et prairies humides protège des espèces telles que la Coronelle lisse et le Damier de la succise qui nécessitent une gestion extensive des milieux dans lesquels ils évoluent.

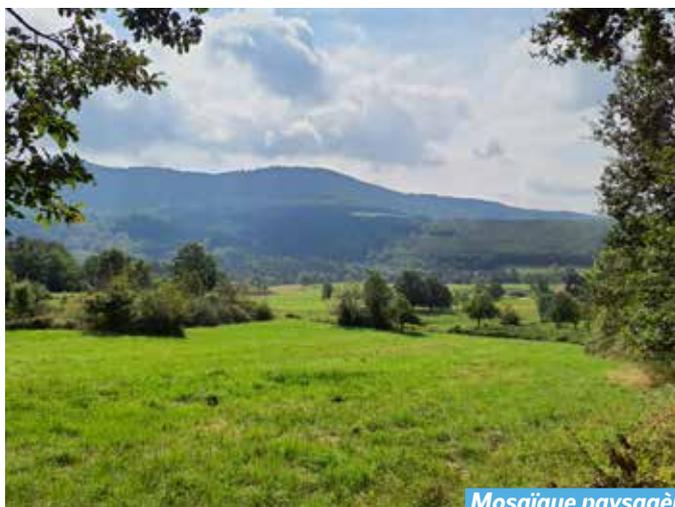
Les **Coteaux de Triembach (RB49)** à l'Ouest de la commune. Ce réservoir de 1488 ha concerne les espèces des milieux forestiers comme le Lynx boréal, les espèces prairiales comme le Tarier des prés et le Damier de la succise et celles des cours d'eau.

**Massif de l'Ortenbourg et coteaux (RB53)**. Ce réservoir de 2400 ha en deux parties, au Sud-Est de la commune, couvre deux secteurs forestiers avec des zones alluviales et des boisements humides. Il revêt une importance particulière pour les espèces sensibles à la fragmentation de leurs habitats comme le Lézard vert, la Coronelle lisse et le Lynx boréal.

## 2 LES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES

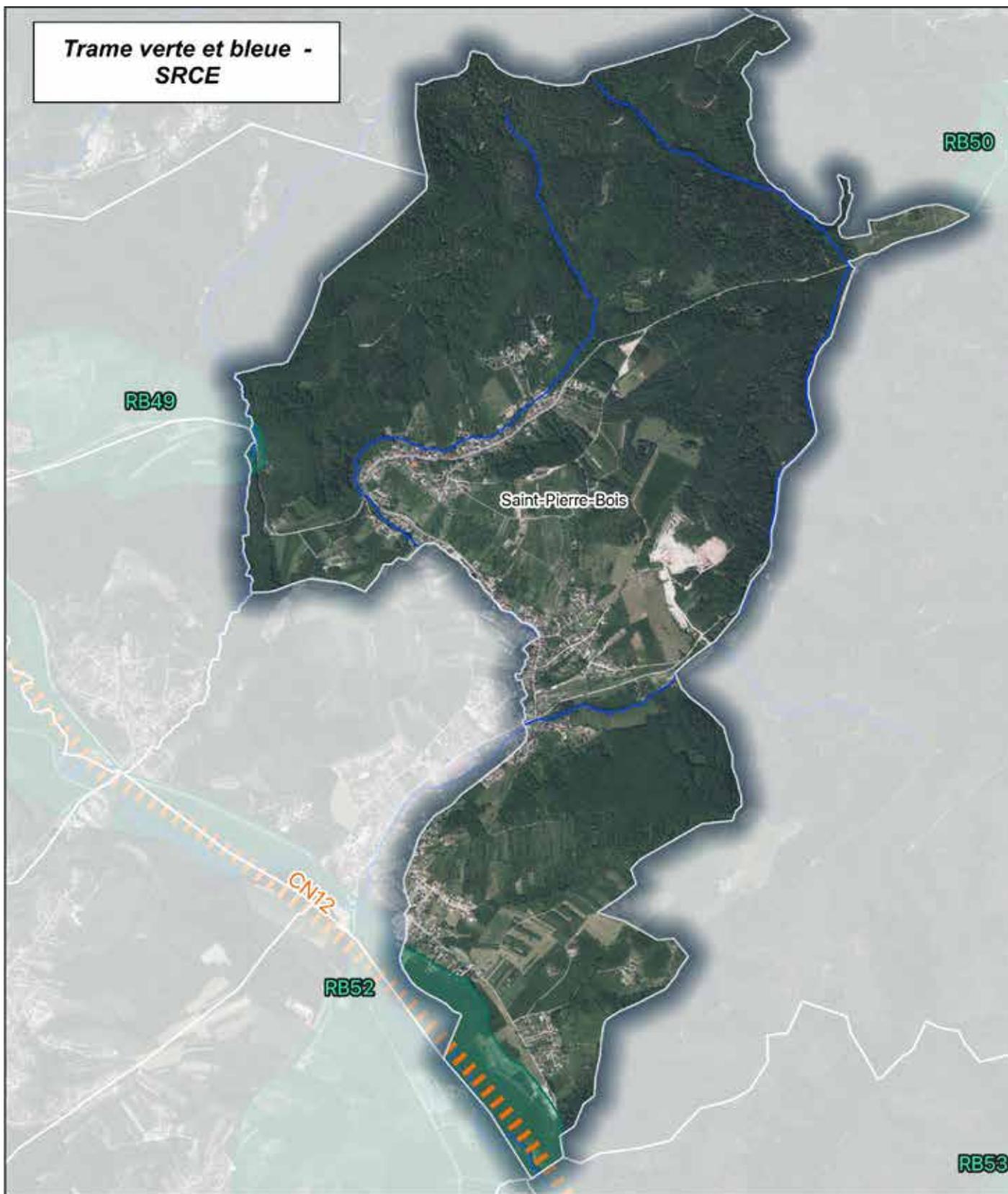
Les réservoirs de biodiversité sont reliés par des corridors écologiques. Ils permettent la circulation des animaux entre les réservoirs et la diffusion des plantes. Ils sont essentiels au bon fonctionnement des écosystèmes et à la préservation de la biodiversité.

La commune est directement concernée par le corridor d'intérêt national CN12 « **Vosges moyennes, Vallée du Giessen et Ried Centre-Alsace** » qui traverse la commune au Sud. Ce corridor terrestre identifié dans le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) assure la continuité entre le Massif vosgien, la plaine du Rhin et la Forêt Noire. Il concerne les cours d'eau vosgiens, les milieux alluviaux, les prairies et les milieux agricoles ainsi que les massifs forestiers. Plusieurs espèces sont ciblées par ce corridor écologique dont les Azurés des paluds et de la sanguisorbe, le Gobemouche noir ou le Chat forestier.



Mosaïque paysagère

# Trame verte et bleue - SRCE



Limites communales	<b>Trame verte et bleue du SRCE</b>
Cours d'eau	Réservoir de biodiversité
	Corridor d'importance nationale
	Corridor d'importance régionale

Réalisation : LPO  
Alsace 2024



Sources des données : Découpage administratif issu d'OpenStreetMap © les contributeurs d'OpenStreetMap sous licence ODbL.  
SRCE Alsace DREAL Grand-Est. Cours d'eau issus de BD Topage® - IGN / OFB - 2019.  
Fond cartographique : Orthophotographies les plus récentes de la BD ORTHO de l'IGN



# La fragmentation du territoire

## 1 L'ESPACE URBAIN

Les zones urbanisées représentent 7% du territoire de Saint-Pierre-Bois. Au cours des dernières décennies, le village ainsi que le hameau de Hohwarth se sont progressivement étendus le long des axes de circulation, avec des lotissements composés de maisons individuelles entourées de jardins. Au Sud du territoire, le lieu-dit « Hutten » compte quelques bâtiments agricoles entourés de prairies et à l'Est s'est implantée une carrière dans la zone boisée.

La présence de jardins entourant les habitations complète la trame verte. Ces espaces sont également de potentiels sites accueillants

pour la faune sauvage à condition que les espaces verts soient entretenus de manière écologique.

L'éclairage public et domestique peut également avoir un impact sur la faune en désorientant les animaux nocturnes. Il s'agit de la **trame noire**, qui désigne un réseau connecté de réservoirs de biodiversité et de corridors écologiques, prenant en compte un niveau d'obscurité suffisant pour la faune nocturne.

## 2 LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

Les principales voies de circulation, la route D903 qui rejoint la D203 à Hohwarth ainsi que la D253, encerclent une grande partie du territoire. Leur proximité avec les cours d'eau accroît le risque de collisions avec la faune et d'écrasements d'amphibiens.

Le Kientzelgottbach descend du Baerenberg à côté de la D253 et traverse une zone forestière sur plusieurs kilomètres. Le risque pour la faune est très élevé sur ce tronçon d'autant plus que plusieurs mares sont présentes sur une zone humide à la sortie du village. Tout déplacement d'Est en Ouest nécessite de traverser ces deux axes routiers bien fréquentés, car essentiels pour relier le Val de Villé à la région de Barr.

Le massif forestier de la commune est parcouru par un réseau de chemins forestiers dont la fréquence de passage d'engins motorisés est

moins élevée, mais peut avoir un impact sur les amphibiens notamment, lorsqu'ils se reproduisent dans des ornières.

Au total, 20 données d'animaux morts ont été renseignées sur le territoire entre 2012 et 2023 avec une majorité de Blaireaux européens, quelques mustélidés et une Couleuvre helvétique. La grande majorité des cas de mortalités observés a été causée par des collisions avec des véhicules routiers sur la D203.

A noter que ces données sont une sous-estimation de l'impact réel des routes. Beaucoup d'animaux accidentés n'étant pas saisi dans la base de données Faune Alsace.

## 3 LES OBSTACLES SUR LES COURS D'EAU

La commune, s'organise autour de la vallée de l'Estergott. A l'Est, le territoire est délimité par le Kientzelgottbach et le Giessen se trouve au Sud.

Au total, les cours d'eau sont fragmentés par 6 ouvrages (seuils, passages busés, vannes...) pouvant constituer un obstacle physique pour certains organismes aquatiques, qui n'ont alors plus accès à certains tronçons du réseau hydrographique, de manière permanente ou dans certaines conditions de débit.

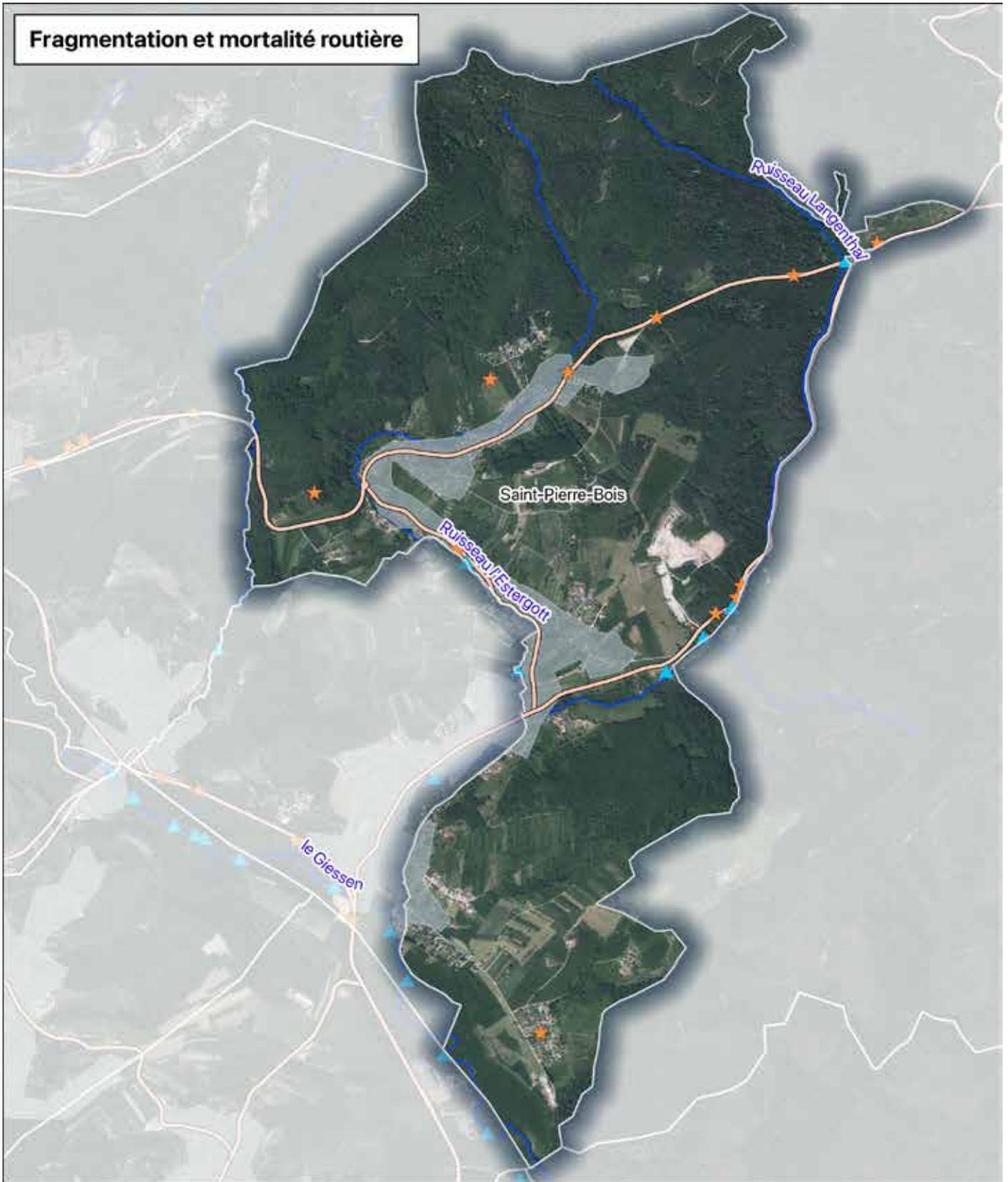
Les obstacles présentés sur la carte suivante sont issus du Référentiel National des Obstacles à l'Écoulement (ROE) développé par l'Office Français de la Biodiversité datant de 2014 et mis à jour régulièrement.

La continuité écologique ne doit pas être entravée par un nouvel ouvrage et doit être assurée pour les ouvrages existants en raison de l'importance de ces cours d'eau pour le déplacement de la faune aquatique.



Prairie humide autour de l'Estergott

# Fragmentation et mortalité routière



— Limites communales

— Cours d'eau

### Données mortalité

★ Collision avec un moyen de transport

### Fragmentation

— Autoroute

— Départementale

— Voie ferrée

■ Enveloppe urbaine

▲ Obstacles cours d'eau

Réalisation : LPO  
Alsace 2024



Sources des données : BD TOPO 2022 ; Corine Land Cover 2012 ; Réseau ODNAT Grand Est 2024 ;  
Découpage administratif issu d'OpenStreetMap © les contributeurs d'OpenStreetMap sous licence ODbL.  
Fonds cartographiques : BD ORTHO HR actuelle de l'IGN



0 500 1000 m



# Les réseaux écologiques

La trame verte et bleue se décompose en sous-trames (ou réseaux):

- La **sous-trame arborée** se compose des forêts, bois bosquets, haies et arbres isolés.
- La **sous-trame herbacée** se compose des prairies, pâtures, friches, bandes et chemins enherbés.
- La **sous-trame aquatique et humide** se compose des plans d'eau, étangs, mares, cours d'eau, fossés, zones humides et roselières.
- La **sous-trame agricole** se compose des cultures, agroforesterie, jachères et zones refuges.

## Les sous-trames

### La sous-trame arborée

La surface forestière communale représente environ 50% du territoire. Elle a beaucoup progressé et s'est densifiée depuis les années 1950, d'après les photographies aériennes de l'époque. Un nombre important de vergers traditionnels se situent entre Hohwarth et Saint-Pierre-Bois, ainsi que sur le Scheibenberg. Il y a également quelques parcelles d'anciens vergers en friche avec une végétation arbustive spontanée. En milieu ouvert, on observe quelques bosquets et arbres isolés ainsi que des haies. La ripisylve du Kientzelgottbach conserve de beaux boisements humides type aulnaie-frênaie sur un tronçon entouré de prairies à la sortie du village.



### La sous-trame herbacée

Le réseau herbacé occupe environ 40% du territoire de Saint-Pierre-Bois. Ces milieux ouverts sont majoritairement constitués de prairies de fauche s'étendant du village jusqu'aux surfaces forestières et aux cours d'eau, variant en humidité selon leur proximité avec les ruisseaux. Jadis riches en biodiversité floristique, ces prairies sont aujourd'hui appauvries en raison de fauches précoces et répétées, ainsi que de l'utilisation d'amendements sur certaines d'entre elles. Les vergers traditionnels de la commune viennent également compléter la sous-trame herbacée, d'autant plus fonctionnels s'ils sont gérés de manière extensive.



### La sous-trame aquatique et humide

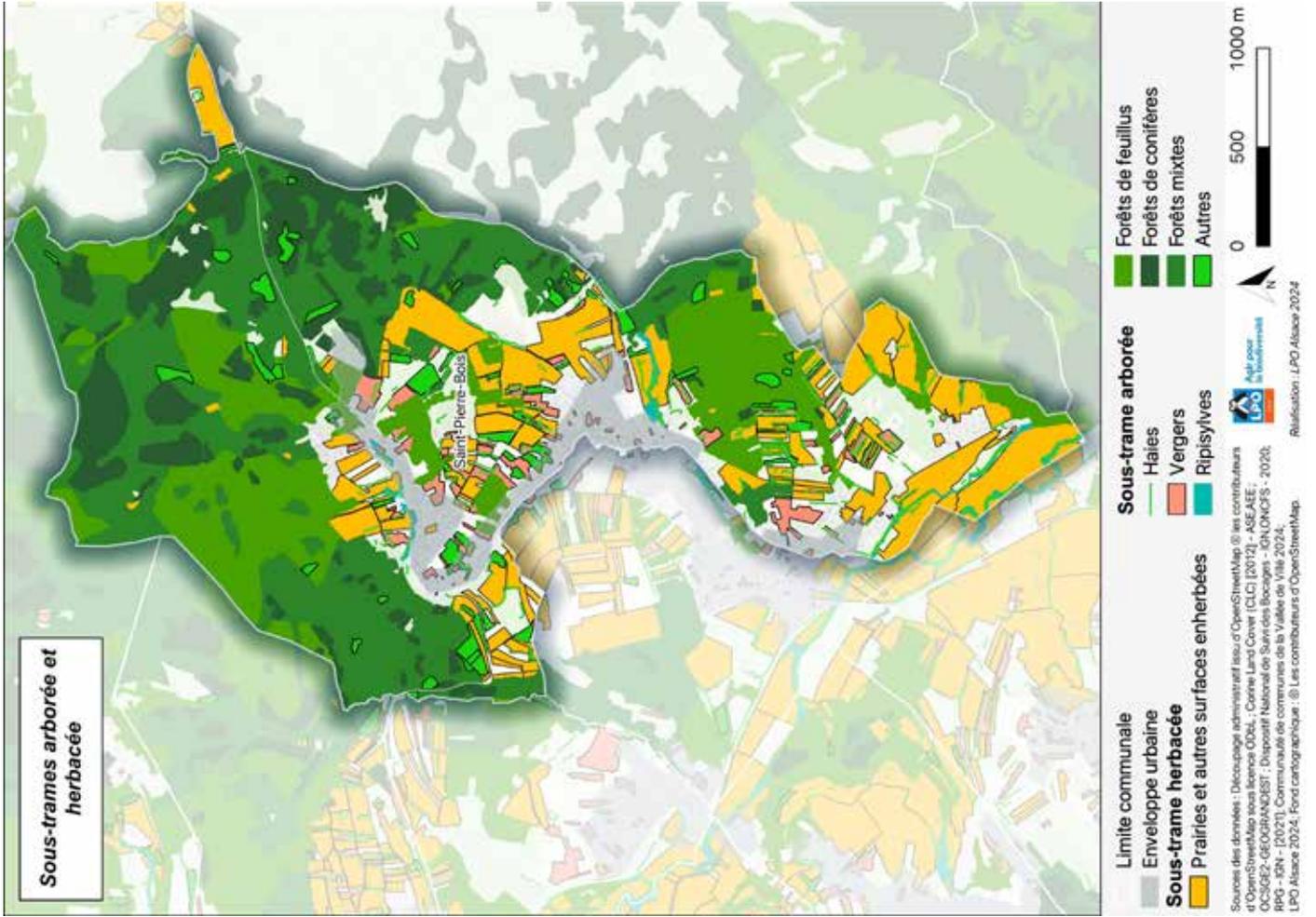
À l'Ouest, le Dumpfenbach descend à travers la forêt. Par endroit, on note la présence de Balsamine de l'Himalaya, une espèce invasive, de part et d'autre du ruisseau. L'Estergott serpente derrière les maisons de la rue principale de Hohwarth pour rejoindre le Kientzelgottbach plus loin. En fonction du niveau d'eau, certaines prairies peuvent être très humides. Le Kientzelgottbach descend du Baerenberg avec plusieurs mares de part et d'autre sur des terrains privés, ainsi qu'une zone humide entourée d'une prairie et d'une ripisylve. Au Sud du territoire au niveau du lieu-dit de Hutten, le Giessen traverse une prairie avec un fossé humide alimenté par deux rus de faible débit. Certains tronçons sont dépourvus de ripisylves et rendus rectilignes pour faciliter le fauchage.



### La sous-trame agricole

La sous-trame agricole n'occupe qu'une petite partie proche du lieu-dit de Hutten. Historiquement, de nombreuses parcelles étaient consacrées aux céréales, aux pommes de terre et à d'autres cultures, comme en témoignent les cartes du XIXe siècle. Aujourd'hui, les vergers, prairies et pâtures ont remplacé les cultures.





# La biodiversité

## 1 ÉLÉMENTS DE DÉFINITION

### Qu'est ce que la biodiversité ?

La biodiversité désigne la diversité des organismes vivants et leurs interactions et s'apprécie en considérant la diversité des espèces, celle des gènes au sein de chaque espèce, ainsi que l'organisation et la diversité des écosystèmes. La biodiversité ne concerne pas seulement les espèces ou les espaces rares et/ou menacés mais aussi celles et ceux considérés comme ordinaires ou communs.

### Catégorie Liste Rouge Alsace

Les espèces dites menacées sont inscrites sur la liste rouge des espèces menacées d'Alsace et/ou de France et/ou d'Europe mise en place par l'UICN\*. Elles sont catégorisées en trois niveaux : « en danger critique », « en danger » ou « vulnérable » selon leur état de conservation et la dynamique de leurs populations. D'autres sont qualifiées de « quasi-menacées » quand d'autres encore sont qualifiées de « disparues » sur un territoire ou mondialement. La même méthode de classification est appliquée au niveau régional, national et international.

### Statut de protection

Certaines espèces mentionnées dans les tableaux bénéficient d'un statut de protection conformément aux textes législatifs suivants :

- **Directive Oiseaux** : Directive 79/409/CEE du Conseil du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages. Les espèces mentionnées à l'Annexe 1 font l'objet de mesures de conservation spéciales concernant leur habitat ( Désignation de Zones de protection spéciales ZPS), afin d'assurer leur survie et leur reproduction dans leur aire de distribution.
- **Convention de Berne** : convention du 19/9/1979 relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe. Les espèces de l'Annexe 2 sont strictement protégées.

• **Convention de Bonn** : convention du 1/11/1983 relative à la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage.

• **Législation française** : Arrêté ministériel du 29 octobre 2009. L'article 3 regroupe les espèces d'oiseaux strictement protégées et précise que les sites de reproduction et de repos de ces espèces sont également protégés.

### Indice de nidification pour les oiseaux

Pour les oiseaux, il est essentiel de distinguer les espèces nicheuses de celles de passage ou en hivernage. Les espèces nicheuses reflètent la qualité des milieux favorisant leur reproduction. Les oiseaux de passage ou en hivernage recherchent nourriture et repos, nécessitant des ressources adaptées. D'autres ne font que traverser sans s'arrêter.

Les indices de nidification permettent d'établir trois niveaux en fonction de l'observation : nidification possible, probable ou certaine. Sont considérées comme nicheuses, les espèces ayant un code de nidification probable ou certaine.

### Pression d'observation

Les tableaux suivants présentent qu'un échantillon de la faune et de la flore locale, en mettant en avant les espèces menacées de la liste rouge d'Alsace. Ces listes ne sont donc pas exhaustives concernant la biodiversité présente sur la commune. De plus, certains groupes n'ont pas été inventoriés car nécessitant des compétences (champignons, mousses, insectes etc.) ou des techniques spécialisées (chiroptères, poissons, etc.) pour leur inventaire.

\* *Union Internationale de la Protection de la Nature*

#### Bon à savoir

##### D'où viennent les données ?

La majorité des données présentées dans ce document provient du réseau de l'Office des Données Naturalistes du Grand-Est (ODONAT Grand-Est) réunissant, en Alsace, les observations des naturalistes salariés et bénévoles des associations suivantes : Groupe d'Étude et de Protection des Mammifères d'Alsace (GEPMA) pour les mammifères ; Ligue pour la Protection des Oiseaux Alsace (LPO Alsace) pour les oiseaux ; Association BUFO pour les amphibiens et les reptiles ; Association IMAGO pour les insectes ; Société Botanique d'Alsace (SBA) pour la flore.

Ces données sont complétées par celles de la Société d'Histoire Naturelle et d'Ethnographie de Colmar pour les mollusques et par celles du Conservatoire Botanique d'Alsace (CBA) pour la flore. Enfin, des inventaires complémentaires ont été effectués par la LPO Alsace pour différents groupes taxonomiques dans le cadre du projet.

##### Rappel sur la propriété des données du réseau ODONAT Grand Est :

Les informations, observations et, le cas échéant, les données mises en forme, transmises par ODONAT Grand Est au mandant sont la propriété des associations dont elles sont issues. Celles-ci consentent un droit d'usage au mandant dans le cadre exclusif de l'objet précisé à l'article 1 de la convention liant le mandant à ODONAT.

Les représentations de ces données, tableaux, graphiques, cartes, indicateurs, agrégations, dont ODONAT Grand Est en est l'auteur sont la propriété d'ODONAT Grand Est, qui consent un droit d'usage au mandant dans le cadre précisé ci-dessous.

L'usage des informations transmises par le réseau ODONAT Grand Est est autorisé pour la publication dans des rapports confidentiels, imprimés en nombre limité, et destinés au seul mandant et à son (ses) éventuel(s) commanditaire(s). Dans le cas d'une mise à disposition au public ou à un tiers de ces rapports, un rappel sur la propriété et le droit d'usage de ces informations, par exemple sous forme d'une copie du présent article de la convention, doit figurer nettement dans les rapports.

Toutes autres utilisations, la reproduction, la diffusion, la réutilisation des données pour un autre projet et la cession à des tiers sont interdites, sauf autorisation expresse.

Le mandant est tenu de citer de façon appropriée la source des données, c'est-à-dire : en faisant clairement figurer le nom des associations gestionnaires, en particulier lors de la citation des observations ; en faisant clairement figurer le nom Réseau ODONAT Grand Est en particulier lors de toute utilisation de données mises en forme. Enfin, le mandant transmettra à ODONAT Grand Est un exemplaire de la partie de son rapport incluant les données fournies par le réseau.

## 2 LA FAUNE

Au total, 224 espèces d'animaux ont été répertoriées sur la commune. Elles concernent 14 groupes taxonomiques : mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, araignées, gastéropodes ainsi que plusieurs groupes d'insectes (coléoptères, diptères, hyménoptères, odonates, orthoptères, papillons de jour, papillons de nuit et punaises).

Parmi les oiseaux, 114 espèces ont été identifiées dont 36 sont inscrites sur la liste rouge des oiseaux nicheurs menacés d'Alsace.

### Oiseaux observés sur la commune et classés sur la liste rouge des oiseaux nicheurs

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Classification Liste rouge	Dernière observation	Indice le plus élevé de nidification
Balbuzard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	Disparue	1998	
Pipit spioncelle	<i>Anthus spinoletta</i>	En danger critique d'extinction	2015	
Tarin des aulnes	<i>Spinus spinus</i>	En danger critique d'extinction	2024	Possible
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	En danger critique d'extinction	2023	
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	En danger	2023	
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	En danger	2023	Certaine
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	En danger	2018	
Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>	En danger	2017	Possible
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	Vulnérable	2017	
Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>	Vulnérable	2024	Certaine
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	Vulnérable	2023	Possible
Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i>	Vulnérable	2023	Probable
Grand Corbeau	<i>Corvus corax</i>	Vulnérable	2024	Certaine
Petit Gravelot	<i>Charadrius dubius</i>	Vulnérable	2015	
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	Vulnérable	2023	
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	Vulnérable	2016	
Pic cendré	<i>Picus canus</i>	Vulnérable	2023	Possible
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	Vulnérable	2023	
Bec-croisé des sapins	<i>Loxia curvirostra</i>	Vulnérable	2016	
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	Vulnérable	2023	Certaine
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	Vulnérable	2015	
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>	Vulnérable	2024	
Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i>	Vulnérable	2023	Probable
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	Vulnérable	2023	Possible
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	Vulnérable	2023	Certaine
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	Quasi-menacée	2012	Possible
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	Quasi-menacée	2020	Probable
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Quasi-menacée	2023	Probable
Choucas des tours	<i>Coloeus monedula</i>	Quasi-menacée	2014	
Fauvette babillarde	<i>Curruca curruca</i>	Quasi-menacée	2023	Probable
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	Quasi-menacée	2023	Certaine
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	Quasi-menacée	2019	
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	Quasi-menacée	2023	Probable
Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	Quasi-menacée	2017	Probable
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	Quasi-menacée	2023	Certaine
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	Quasi-menacée	2023	Certaine

Parmi les autres espèces, 20 mammifères (dont 3 chauve-souris), 10 amphibiens, 5 reptiles, 13 orthoptères, 35 papillons, 12 odonates, 8 coléoptères, 1 hyménoptère, 2 diptères, 1 punaise, 1 mante, 1 araignée et

1 gastéropode ont été répertoriés sur la commune dont 12 sont inscrites sur la liste rouge des espèces menacées d'Alsace.

**Inventaire des autres espèces observées sur la commune et classées sur la liste rouge**

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Classification Liste rouge	Dernière observation
<b>Mammifères</b>			
Putois d'Europe	<i>Mustela putorius</i>	Quasi-menacée	2014
Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i>	Quasi-menacée	2022
<b>Amphibiens</b>			
Crapaud calamite	<i>Epidalea calamita</i>	Quasi-menacée	2010
<b>Odonates</b>			
Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	Vulnérable	2012
<b>Orthoptères</b>			
Criquet des jachères	<i>Chorthippus mollis</i>	Vulnérable	2012
Criquet noir-ébène	<i>Omocestus rufipes</i>	Quasi-menacée	2012
<b>Papillons de jour</b>			
Flambé	<i>Iphiclides podalirius</i>	En danger critique d'extinction	2023
Damier de la succise	<i>Euphydryas aurinia</i>	En danger	1985
Thècle de l'amarel	<i>Satyrnum acaciae</i>	Vulnérable	2012
Azuré des paluds	<i>Phengaris nausithous</i>	Vulnérable	2023
Nacré de la sanguisorbe	<i>Brenthis ino</i>	Quasi-menacée	2012
Zygène du trèfle	<i>Zygaena trifolii</i>	Quasi-menacée	2015

Grâce à la présence de plusieurs cours d'eau et mares bordés de prairies humides, la faune de Saint-Pierre-Bois se distingue par sa grande richesse faunistique. On y trouve notamment des papillons rares tels que l'Azuré des paluds, le Zygène du trèfle, le Nacré de la sanguisorbe et le Flambé et des odonates avec des espèces comme l'Agrion de Mercure ou l'Anax empeureur.

Parmi les amphibiens, on peut observer la Salamandre tachetée, le Triton alpestre, le Triton palmé et le Crapaud calamite.

La mosaïque paysagère du Scheibenberg, composée de milieux ouverts avec une végétation variée et structurée, accueille une grande diversité d'insectes. Parmi eux, on retrouve des orthoptères tels que

le Criquet des jachères et le Criquet noir-ébène, ainsi que le papillon Thècle de l'Amarel.

En ce qui concerne l'avifaune, plusieurs espèces remarquables ont été observées, notamment le Tarier des prés, la Huppe fasciée, l'Alouette lulu, le Pic cendré, la Pie-grièche écorcheur et la Tourterelle des bois. Bien que la faune forestière soit relativement commune, elle compte néanmoins des espèces notables comme le Grand-Duc d'Europe.



Tarier des prés

Le Tarier des prés affectionne les vastes prairies humides, pourvues de poste d'affût. Autrefois fréquent dans la région, il est aujourd'hui devenu très rare et les prairies encore occupées doivent impérativement être gérées de manière à lui être favorable via une fauche tardive. © **Claudie Stenger**



Crapaud calamite

Le Crapaud calamite est une espèce pionnière qui fréquente les milieux chauds et secs avec une végétation assez clairsemée et des sols meubles. Ce crapaud se reproduit dans des zones humides de faible profondeur avec peu de végétation.

© **Eric Buchel**



Azuré de la sanguisorbe

L'Azuré de la sanguisorbe est étroitement lié la Sanguisorbe officinale pour le développement de sa chenille, puis des fourmis qui le nourrissent dans la fourmière jusqu'à sa métamorphose. Toute modification de son habitat provoquant la disparition de la sanguisorbe entraîne sa disparition. © **Alexandre Gonçalves**

### 3 LA FLORE

Au total, 289 espèces de plantes ont été répertoriées sur la commune avec 3 groupes taxonomiques : plantes à fleurs, fougères et bryophytes, dont 8 inscrites sur la liste rouge.

#### Inventaire de la flore classée sur la liste rouge

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Classification Liste rouge	Dernière observation
Amoséride naine	<i>Amoseris minima</i>	En danger	2020
Tulipe sylvestre	<i>Tulipa sylvestris</i>	En danger	2004
Oenanthe à feuilles de peucedan	<i>Oenanthe peucedanifolia</i>	En danger	2015
Oeillet superbe	<i>Dianthus superbus</i>	En danger	2001
Achillée noble	<i>Achillea nobilis</i>	Vulnérable	2004
Piloselle cespiteuse	<i>Pilosella caespitosa</i>	Quasi-menacée	2014
Piloselle orangée	<i>Pilosella aurantiaca</i>	Quasi-menacée	2004
Galéopsis des moissons	<i>Galeopsis segetum</i>	Quasi-menacée	1992

Le territoire communal se distingue par la grande richesse floristique de ses prairies humides, qui abritent des espèces remarquables telles que la Sanguisorbe officinale, l'Orchis morio, l'Orchis tacheté, l'Orchis brûlé, ainsi que l'Arnoséride naine et l'Oenanthe à feuille de peucedan.

La préservation de ces milieux repose sur une gestion extensive, incluant notamment une fauche tardive, qui permet aux plantes de compléter leur cycle de vie et de se reproduire, ainsi qu'un usage limité de fertilisants.

Cependant, l'intensification des pratiques agricoles a conduit à la disparition de certaines espèces autrefois présentes sur la commune,

comme la Galeopsis des moissons ou l'Œillet superbe, qui n'y ont plus été observées depuis longtemps.

Les prairies plus sèches, particulièrement autour de Saint-Gilles, constituent un habitat privilégié pour des espèces spécifiques telles que l'Œillet des Chartreux, la Tulipe sylvestre, l'Achillée noble et la Piloselle orangée.

Les zones humides et les abords des mares abritent une flore typique, avec des plantes comme les laïches, les joncs, la Reine-des-prés et le Populage des marais.



Oenanthe à feuille de peucedan

L'Oenanthe à feuilles de peucedan est une plante herbacée d'une hauteur de 40 à 80 cm avec des fleurs blanches en forme d'ombelles. Elle se trouve sur les prairies humides le long des cours d'eau.

© Eric Brunissen



Tulipe sylvestre

La Tulipe sylvestre fait partie des tulipes indigènes d'Europe. C'est une plante à bulbe avec des fleurs solitaires jaunes. On la rencontre en particulier dans les vergers et les vignes et dans une moindre mesure dans les champs négligés, les talus routiers et les bois clairs plutôt secs et calcaires.

© Cathy Zell

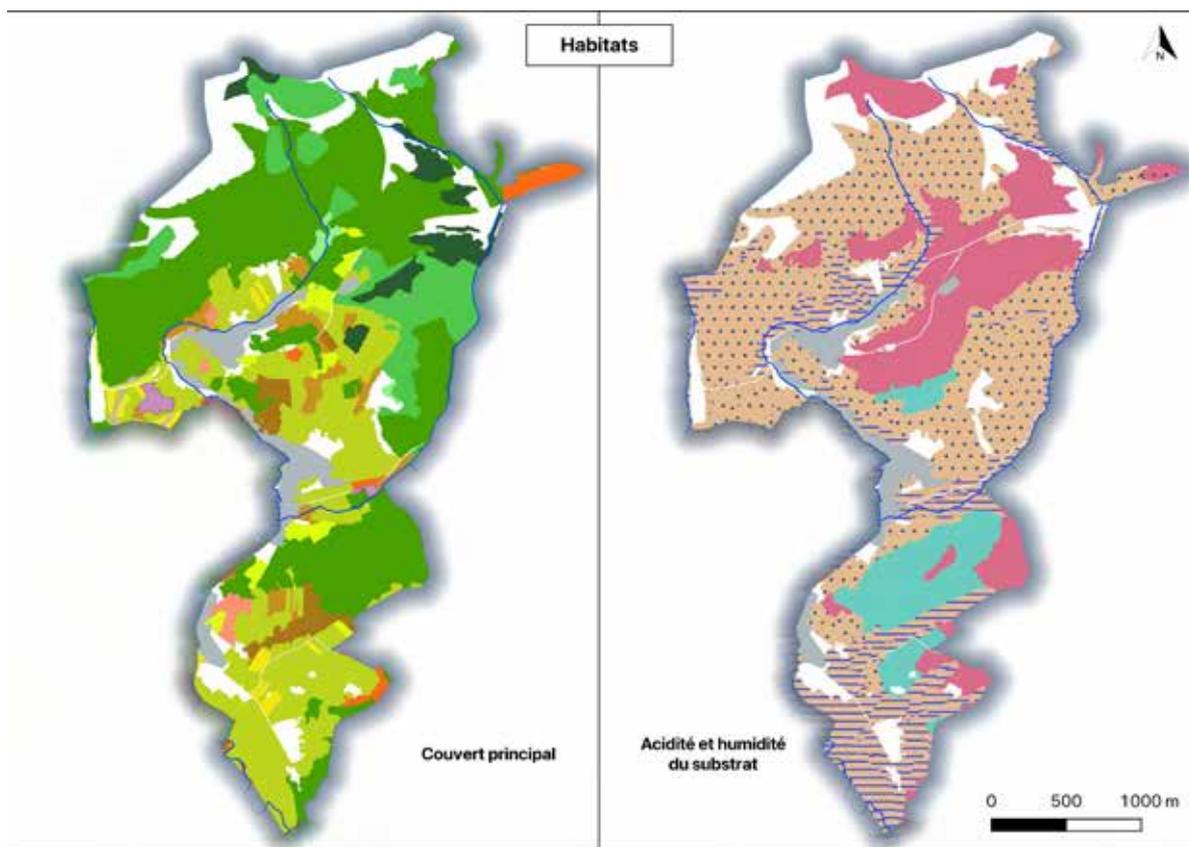


Piloselle orangée

La Piloselle orangée est une plante herbacée de 15 à 60 cm d'hauteur avec des fleurs oranges qui pousse sur des pelouses maigres.

© Luc Dietrich, CEN Alsace

# 4 LES HABITATS



## Légendes

### Carte du couvert principal

- Cours d'eau
- Zone urbaine
- Végétations principales de l'habitat**
- Culture annuelle
- Verger
- Vigne
- Forêt mature de feuillus
- Forêt mature de résineux
- Plantation forestière
- Fourré haut dense
- Fourré haut mixte
- Pelouse
- Prairie fauchée
- Prairie pâturée
- Prairie temporaire

### Carte de l'acidité et de l'humidité du substrat

- Cours d'eau
- Zone urbaine
- Acidité du substrat**
- basique
- neutre
- légèrement acide
- très acide
- Humidité du substrat**
- Humide
- mésique
- assez sec



Actualisation : LPO Alsace 2024

Remarque : les zones entièrement en blanc sont des zones dont l'habitat n'a pas pu être déterminé.

Sources des données : Cartographie nationale des habitats naturels et semi-naturels (Aussel et al. 2023), MTEC TOPIUM-HEUNIGLONDREIBERG, Découpage administratif issu d'OpenStreetMap © les contributeurs d'OpenStreetMap sous licence ODbL, Fonds cartographiques : Fond de carte OpenStreetMap sans toponymes mis en forme par DataGrandEst

Les habitats de la commune de Saint-Pierre-Bois sont presque exclusivement de l'étage collinéen en situation subocéanique sous ombroclimat subhumide, seule une zone à l'extrême Nord du ban, au niveau du Kohlbronnen, est à l'étage montagnard en situation océanique.

La majorité des sols de la commune sont légèrement à très acides, avec quelques zones basiques au niveau du Kichberg, du Scheibenberg et du petit Hunschweiler. Ils sont principalement mésiques, secs

sur les hauteurs, humides le long des cours d'eau et dans la vallée du Giessen.

Les couverts sont forestiers (forêt de feuillus en majorité) sur la partie Nord et Ouest, ainsi que sur le Scheibenberg. Le reste du ban est principalement occupé par des prairies fauchées, entrecoupées de quelques fourrés hauts, bosquets forestiers et vergers.



Espaces ouverts et semi-ouverts

Les prairies gérées de manière extensive, avec une fauche tardive et un apport minimal d'amendements, permettent à la flore de compléter pleinement son cycle de vie. Ces pratiques favorisent la présence de fleurs sauvages qui attirent des pollinisateurs.

© Hubert Jaeger



Forêts et lisières

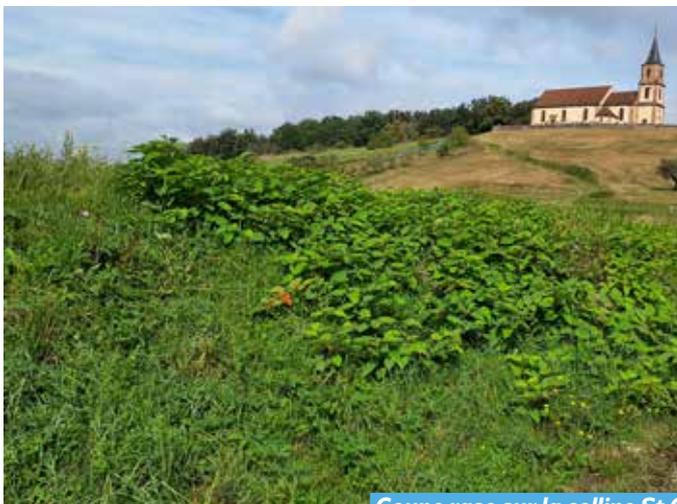
La ripisylve du Dumpfenbach en limite de la lisière de forêt est un atout pour la biodiversité. Les différentes strates de la lisière offrent des habitats variés, accueillant une large gamme d'espèces animales. Les arbres à cavités servent de refuge pour les oiseaux et les petits mammifères.



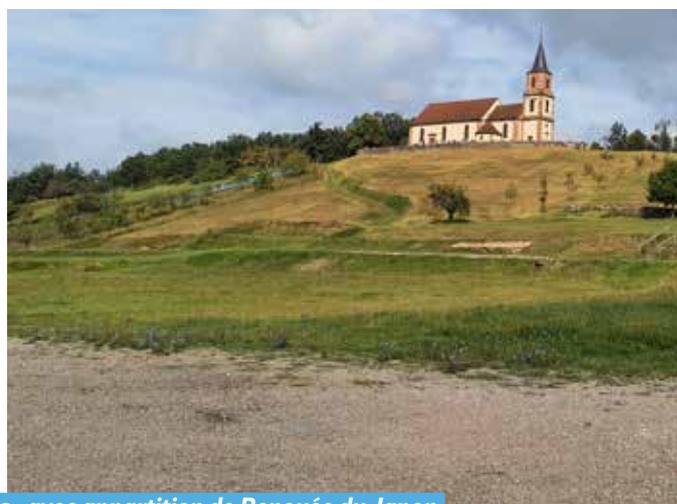
Milieus humides et aquatiques

La zone humide du Kienzeltgottbach, entourée de prairies, abrite des espèces rares comme les Azurés des paluds qui dépendent de ces milieux. Ces prairies jouent également un rôle dans la régulation de l'eau, en réduisant les risques d'inondation et en filtrant les polluants.

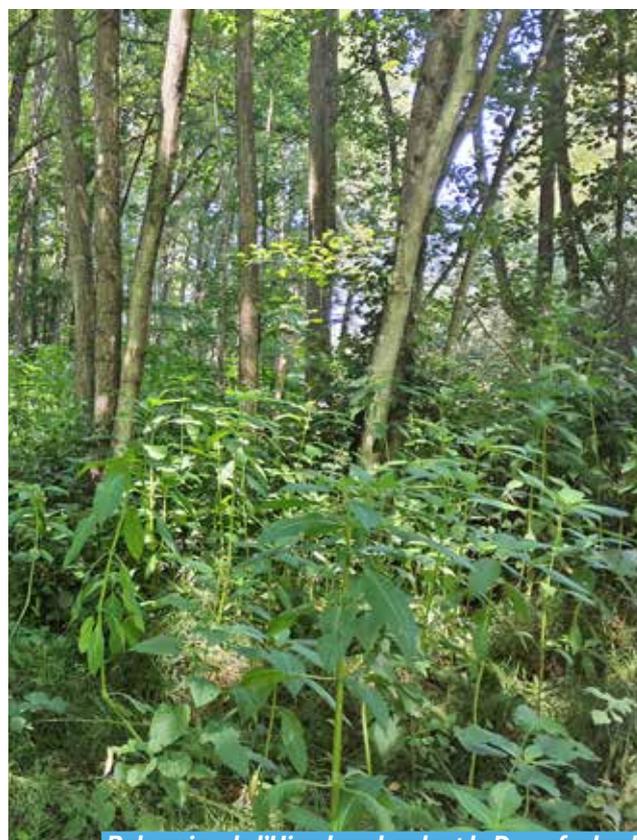
## 2 A ÉVITER



*Coupe rase sur la colline St Gilles , avec appartition de Renouée du Japon*



*Mauvaise gestion des berges et de la ripisylve du ruisseau Estergott*



*Balsamine de l'Himalaya bordant le Dumpfenbach*

# Déclinaisons locales et perspectives

## Découpage du territoire

Afin de mieux comprendre les enjeux présents sur la commune, ils seront présentés selon les 3 entités paysagères identifiées sur la commune :

1. La forêt
2. Les zones aquatiques et humides et les milieux prairiaux
3. La zone urbanisée

Ces entités ont été définies selon les habitats présents et le contexte paysager afin de faciliter la lecture du territoire mais ne sont pas de véritables entités biogéographiques à proprement parler.

## Les perspectives

### Les fiches propositions

Afin d'améliorer la qualité de la Trame Verte et Bleue à l'échelle de la commune, des propositions de gestion et d'améliorations favorables à la biodiversité sont réalisées au regard du contexte et des enjeux identifiés sur les différents secteurs.

### Les fiches actions

Lorsqu'un projet est identifié, une fiche action est proposée, contenant les différents éléments liés à la réalisation de ce projet. Plusieurs options peuvent être proposées et ces fiches sont amenées à évoluer pour s'ajuster aux contraintes et aux attentes suite aux échanges avec les différents acteurs.

**Les 4 fiches actions sont classées par ordre de priorité** en fonction de l'importance du secteur pour la biodiversité sur la commune.

Les critères permettant d'identifier ces propositions et actions se fondent exclusivement sur le potentiel écologique des sites, sans tenir compte de la propriété foncière des parcelles.

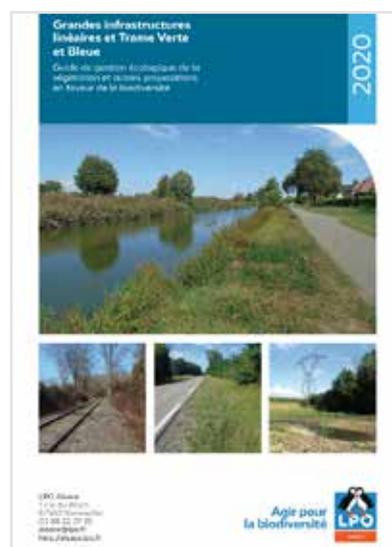
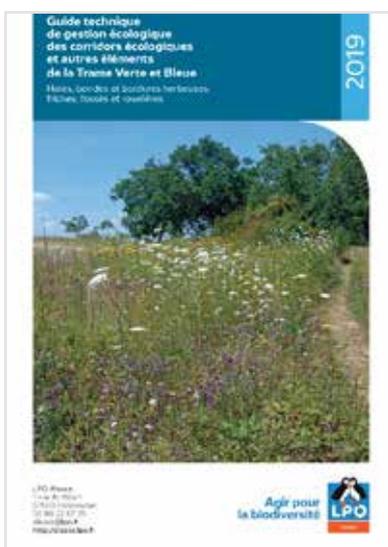
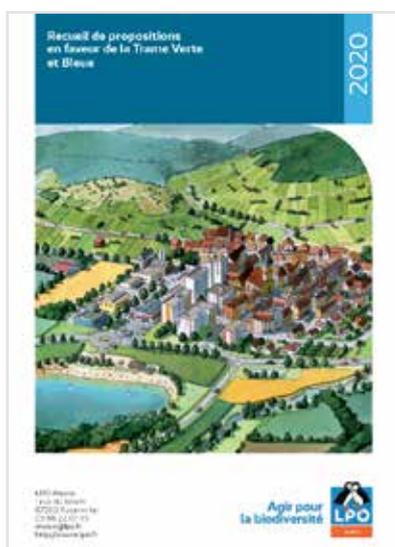
## En complément

Les propositions faites dans les pages suivantes font référence aux documents généraux dans lesquels de nombreuses explications ainsi que des exemples sont fournis. Ces documents sont gratuits et téléchargeables aux liens suivants :

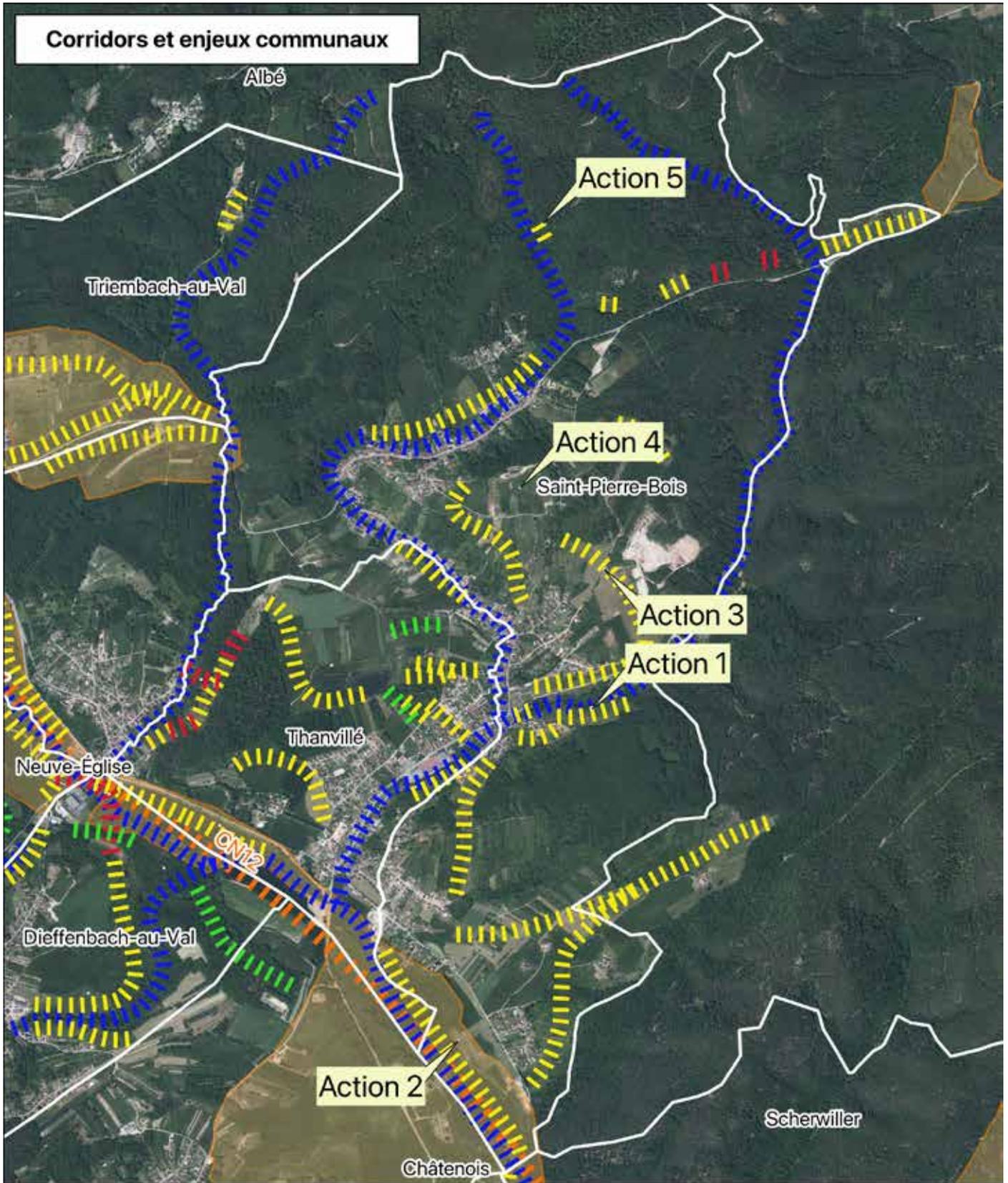
- BRUNISSEN E., 2020. Recueil de propositions en faveur de la Trame Verte et Bleue, AERM - DREAL Grand Est - LPO Alsace, 160p. [TVB Propositions générales 2020.pdf](#)
- BRUNISSEN E., 2019. Guide technique de gestion écologique des corridors écologiques et autres éléments de la Trame Verte et Bleue, AERM - DREAL Grand Est - Région Grand-Est - LPO Alsace : 64 p. [TVB Guide technique de gestion 2019.pdf](#)
- BRUNISSEN E., 2020. Grandes infrastructures linéaires et Trame Verte et Bleue. Guide de gestion écologique de la végétation et autres propositions en faveur de la biodiversité, AERM - DREAL Grand Est - LPO Alsace : 125 p. [TVB et Grandes infrastructures linéaires 2020.pdf](#)

Les mesures en faveur de la TVB peuvent également être complétées par des actions plus ciblées, par exemple :

- Action « Nature en ville » avec les citoyens ;
- Action « Biodiversité dans les champs » avec les agriculteurs ;
- Action « Renaturation des cours d'eau » avec les acteurs concernés par la GEMAPI



## Corridors et enjeux communaux



Limites communales

### SRCE

Corridors écologiques nationaux

Réservoirs de biodiversité

### Corridors locaux

Corridors herbacés

Existants

A créer

Corridors arborés

Corridors aquatiques

Propositions d'actions

Réalisation : LPO  
Alsace 2025



Sources des données : Découpage administratif issu d'OpenStreetMap © les contributeurs d'OpenStreetMap sous licence ODbL. SRCE Alsace DREAL Grand-Est. Cours d'eau issus de BD Topage® - IGN/ OFB - 2019.  
Fond cartographique : Orthophotographies les plus récentes de la BD ORTHO de l'IGN.



0 500 1000 m



# 1 LA FORÊT

## L'état actuel

La forêt communale de Saint-Pierre-Bois s'étend sur environ 165 ha et se situe principalement à l'étage collinéen supérieur sur la pente Sud du massif de l'Ungersberg entre 300 et 550 mètres d'altitude. Les parcelles sur le Scheibenberg au Sud du village sont faiblement inclinées vers le Nord.

La forêt a progressé et s'est beaucoup densifiée depuis les années 1950, d'après les photographies aériennes de l'époque, entre autres parce que la commune a reboisé des terrains en friche.

Globalement il s'agit d'une forêt plutôt jeune sans surfaces en vieillissement avec 7 arbres morts par ha et les lisières ne sont pas assez diversifiées par endroit. Le maintien de gros arbres morts avec un diamètre supérieur à 35 cm ou à cavité est essentiel.

## Les enjeux

### La Faune

La faune de la forêt est relativement commune. Elle comprend des mammifères tels que le Sanglier et le Chevreuil européen, qui évoluent dans ce milieu forestier, à la densité variable. D'autres espèces, comme l'Écureuil roux, le Renard roux et le Blaireau européen, y sont également présentes. Le Putois d'Europe a été vu la dernière fois en 2014.

Parmi les oiseaux, des espèces emblématiques comme le Pic noir, le Pic cendré et le Grand-Duc sont présents. Le maintien des arbres à cavités, notamment des hêtres est crucial pour préserver leur habitat. Le Nacré de la sanguisorbe et le Grillon des bois ont pu être observés en lisière de forêt et des amphibiens comme la Salamandre tachetée et le Crapaud commun sont présents sur les zones humides forestières.

### La Flore

La forêt est principalement constituée de Chênes sessiles, de Pins sylvestres et de Hêtres avec une présence plus limitée de Sapins pectinés et d'Épicéas, représentant environ 60 % de feuillus et 40% de résineux. Les Épicéas sont localement affectés par les scolytes. Le sous-étage, composé d'espèces arborescentes et arbustives, reste peu dense et peu diversifié. Sur une clairière de forêt, l'Œillet superbe, une plante devenue rare, a été recensé en 2001.

### Les habitats et corridors locaux

La forêt de Saint-Pierre-Bois peut offrir de nombreux habitats potentiels selon le type d'exploitation forestière qui y est menée. Les pessières dépérissantes, pourraient être reconverties en clairières avec des prairies pour créer une connexion avec les prairies proche du RB50.

La création d'une mare sur une clairière humide existante pourrait constituer un habitat supplémentaire pour les amphibiens. Les lisières forestières, véritables réservoirs de biodiversité, devraient être structurées avec toutes les strates végétaives, allant des arbustes aux grands arbres. Il faudrait privilégier une gestion forestière multifonctionnelle et la restauration un réseau de « vieux bois » et d'îlots de sénescence pour les espèces inféodées à ce type de milieu.

## Conclusion

La forêt communale présente un fort potentiel pour accroître sa biodiversité, à condition de préserver des îlots de sénescence, favorisant ainsi la présence de bois morts et de cavités. Par ailleurs, le remplacement des pessières dépérissantes par des clairières prairiales et la diversification des lisières contribueraient également à renforcer la richesse écologique du site.

Points forts à conserver	Perspectives
La forêt de feuillus diversifiée	Préserver
La clairière avec une prairie humide à côté du mirador	Préserver et renforcer avec la création d'autres clairières ⇔ Fiche action 5
Points faibles à améliorer	Perspectives
Forêt jeune dans l'ensemble	Conserver des îlots de sénescence et des parcelles de libre évolution
Les lisières de forêt abruptes sur certains tronçons	Diversifier les lisières et conserver un ourlet herbeux d'au moins 2 m en fauche tardive

## LES ZONES AQUATIQUES ET HUMIDES ET LES MILIEUX PRAIRIAUX

### L'état actuel

Le territoire est traversé par plusieurs cours d'eau : le Dumpfenbach descend à travers la forêt à l'Ouest. L'Estergott serpente derrière les maisons de la rue principale de Hohwarth pour rejoindre le Kientzelgottbach plus loin. En fonction du niveau d'eau certaines zones prairiales peuvent être très humides.

Le Kientzelgottbach descend du Baerenberg à travers la forêt et en s'approchant du village on observe plusieurs mares sur des terrains privés et une zone humide entourée d'une prairie avec une belle ripisylve.

Au Sud du territoire, le Giessen traverse une prairie avec un fossé humide alimenté par deux rus de faible débit. Certains tronçons sont dépourvus de végétation et régularisés pour faciliter le fauchage. Des prairies plus ou moins humides avec des arbustes, des haies ou des arbres isolés sont présents entre la partie urbanisée et la forêt.

### Les enjeux

#### La faune

Les prairies humides constituent des habitats essentiels pour plusieurs espèces de papillons remarquables et menacées, notamment l'Azuré des paluds, l'Azuré de la sanguisorbe et le Damier de la succise. Ces espèces font l'objet de Plans Nationaux d'Action dédiés à leur conservation.

Une population significative de l'Azuré des paluds a été recensée dans les prairies humides situées à la sortie du village, près du Kientzelgottbach. D'autres espèces de papillons ont également été observées : la Zygène du trèfle dans une prairie proche du nouveau lotissement et le Flambé dans une prairie près de la carrière.

Dans les prairies sèches autour de Saint-Gilles, la lisière des arbres abrite une diversité d'orthoptères tels que le Criquet des jachères et le Criquet noir-ébène, ainsi que le papillon Thècle de l'Amarel. La Coronelle lisse a également été recensée. La gestion extensive de ces prairies est essentielle pour préserver la richesse écologique et assurer la pérennité de ces espèces sensibles.

Concernant l'avifaune, plusieurs espèces remarquables ont été observées, notamment le Traquet motteux, le Tarier des prés, la Huppe fasciée, l'Alouette lulu, la Pie-grièche écorcheur et la Tourterelle des bois. Toutes ces espèces apprécient les milieux ouverts où la végétation est variée et structurée.

Les mares constituent des habitats pour les amphibiens, parmi lesquels on trouve la Grenouille rousse, le Crapaud commun, ainsi que les Tritons alpestre et palmé. Le Crapaud calamite est présent sur des mares de la carrière et la Rousserolle effarvatte dans les roselières.

#### La flore

La ripisylve de l'Estergott est assez pauvre à part un tronçon d'environ 600 m à Hohwarth. Celle du Kientzelgottbach, consiste de beaux boisements humides type aulnaie-frênaie sur un tronçon entouré de prairies à la sortie du village. La ripisylve du Giessen constitue un corridor arboré dans le paysage, mais elle est dominée par des espèces invasives telles que la Renouée du Japon, la Balsamine de l'Himalaya et le Robinier faux-acacia.

En milieu ouvert, on observera quelques bosquets et arbres isolés de divers feuillus. Des haies diversifiées sont présentes à côté des zones herbacées. La diversité herbacée des prairies est fortement influencée par les pratiques de gestion, en particulier par la date de la fauche. Une fauche tardive favorise la maturation des plantes, leur production de graines et leur reproduction, ce qui contribue à maintenir une biodiversité élevée.

Les prairies humides situées au Sud et à l'Ouest de la carrière, ainsi qu'au Nord du nouveau lotissement et autour de Hutten, abritent une flore remarquable. On y trouve notamment la Sanguisorbe officinale, l'Orchis morio, l'Orchis tacheté, l'Orchis brûlé, ainsi que la Galeopsis des moissons, l'Arnoséride naine et l'Œnanthe à feuilles de peucedan.

Les prairies sèches, particulièrement autour de Saint-Gilles, offrent un habitat à des espèces spécifiques comme l'Œillet des Chartreux, la Tulipe sylvestre, l'Achillée noble et la Piloselle orangée.

Sur les zones humides et autour des mares on observe des plantes typiques comme des laïches, joncs, la Reine-des-prés ou le Populaire des marais.

#### Les habitats et corridors locaux

Les prairies constituent les habitats les plus riches de la commune. Une gestion adaptée avec une fauche tardive en gardant des zones refuges et peu ou pas d'amendements de ces milieux permettrait de renforcer les populations existantes.

Pour permettre le déplacement des papillons et connecter les prairies humides au Nord du nouveau lotissement avec celles derrière l'entreprise Schenker Stores, on pourrait ouvrir une partie boisée à la limite avec Thanvillé.

Les prairies autour de Saint-Gilles sont intensément fauchées pour permettre l'accueil du festival « Les Nuits de Saint-Gilles », ce qui perturbe leur équilibre écologique. De plus, des espèces invasives, comme la Renouée du Japon, commencent à coloniser ces espaces. Il serait pertinent de mettre en place un comité environnemental dans l'organisation du festival, afin de mieux prendre en compte l'enjeu de la biodiversité sur ce site d'importance écologique.

La gestion des haies par broyage est également à éviter.

De plus, la création de mares sur une prairie humide derrière la carrière et en plaine sur une prairie proche du Giessen renforcerait les habitats des amphibiens.

## Conclusion

Le territoire de Saint-Pierre-Bois se distingue par une mosaïque paysagère remarquable, abritant une grande biodiversité. Cependant, la préservation de cette richesse naturelle repose principalement sur des pratiques de gestion adaptées et la préservation des prairies restants dans le PLU pour éviter l'étalement urbain.

Seules des pratiques extensives permettent de garantir la survie des espèces qui en dépendent. Pour une gestion durable des haies et des lisières de bosquets, il serait pertinent d'investir dans un lamier, que les agriculteurs pourraient louer. Cet outil permet une taille plus respectueuse des arbustes, évitant ainsi le broyage intensif qui peut nuire à la biodiversité et à la régénération naturelle des haies.

Points forts à conserver	Perspectives
Le Kientzelgottbach entouré de prairies humides à la sortie du village	Préserver les prairies et ripisylves du Kientzelgottbach ⇒ Fiche action 1
Les prairies atour du Giessen	Préserver les prairies du Giessen et créer une mare ⇒ Fiche action 2
Les prairies à orchidées	Préserver les prairies à orchidées ⇒ Fiche action 3
La mosaïque paysagère à l'Ouest de la carrière	Préserver avec une gestion adaptée des haies et des bosquets
L'Estergott avec sa ripisylve qui passe derrière les maisons individuelles au Nord, créant des zones humides par secteur	Préserver et sensibiliser la population à la gestion écologique de la ripisylve et des berges
Carrière : plusieurs mares avec la présence de grenouilles et du Crapaud calamite	Préserver
Points faibles à améliorer	Perspectives
Mauvaise entretien des prairies devant St Gilles	Préserver la zone devant l'église Saint-Gilles ⇒ Fiche action 4
Les prairies drainées au Neuematten	Préserver avec une gestion extensive (fauche tardive avec zones refuges, peu ou pas d'amendements) Fermeture de certains drains pour recréer une zone humide avec une flore typique
4 obstacles sur le Kientzelgottbach 2 obstacles sur l'Estergott	Effacement
Les espèces invasives le long du Giessen (Renoué du Japon et Balsamine de l'Himalaya)	Limiter l'expansion avec des coupes répétées

## 3 LES ZONES URBANISÉES

### L'état actuel

Au fil des dernières décennies, le village et le hameau de Hohwarth se sont progressivement développés le long des axes de circulation, avec l'apparition de lotissements composés principalement de maisons individuelles entourées de jardins. Au Sud du territoire, le lieu-dit Hutten comprend également un lotissement ainsi que quelques bâtiments agricoles. À l'Est, une carrière a été aménagée au sein de la zone boisée. Un nombre important de vergers traditionnels ou en friche se situent entre Hohwarth et Saint-Pierre-Bois, ainsi que sur le Scheibenberg.

Les nouveaux lotissements se situent souvent sur d'anciennes prairies humides, abritant des espèces rares. Il est donc essentiel de protéger les prairies restantes.

Les cours d'eau et leurs berges jouent un rôle crucial en tant que corridors écologiques, favorisant la biodiversité tant aquatique que semi-aquatique, ainsi que la faune terrestre, en leur offrant des habitats et des corridors de migration. Une gestion écologique des berges et ripisylves de l'Estergott, qui longe de nombreux terrains privés, pourrait également renforcer la préservation de la biodiversité de ces milieux.

### Les enjeux

#### La faune

Plusieurs espèces se retrouvent dans la zone urbanisée, que ce soit dans les jardins, les vergers ou sur le bâti pour certaines espèces spécialistes. Parmi elles, des oiseaux comme le Faucon crécerelle et l'Hirondelle rustique nichent au cœur du village. Les vieux vergers et vergers en friche abritent eux le Pic vert, le Torcol fourmilier ou le Grimpereau des jardins. Les espèces comme le Lézard des murailles ou l'Orvet fragile, ainsi que les papillons comme la Petite Tortue et le Vulcain profitent des jardins pour se nourrir et s'abriter.

#### La flore

La flore autochtone spontanée coexiste avec des espèces exotiques, que l'on retrouve principalement dans les jardins intra-muros. Les espèces sauvages observées sont relativement communes et colonisent les sols pauvres en périphérie des routes. Parmi elles, on trouve le Millepertuis perforé, la Fétuque rouge, le Plantain lancéolé et l'Achillée millefeuille. Par ailleurs, des plantes ligneuses telles que le Noisetier commun, l'Aubépine et le Sureau noir sont présentes çà et là. Les vergers en friche, où la végétation arbustive spontanée se développe librement, accueillent des plantes telles que le Prunellier, le Viorne obier et le Fusain d'Europe.

#### Les habitats et corridors locaux

Les habitats naturels ou semi-naturels présents dans la zone urbanisée se retrouvent dans les jardins avec différents types de pelouses allant du gazon régulièrement tondu composé presque exclusivement de poacées, à des gestions différenciées comportant des fleurs fauchées tardivement.

Des arbres de hauts jets, fruitiers ou non, exotiques ou locaux, ainsi que la mosaïque de pré-vergers et haies autour du village offrent une variété d'habitats favorables à la faune. La gestion écologique des espaces verts au village revêt une importance particulière. Il faut éviter les pelouses rases, les plantes d'ornements exotiques et l'utilisation de produits toxiques.

Les bâtiments peuvent également devenir des refuges pour la faune sauvage en conservant des anfractuosités et en aménageant des ouvertures dans les combles des églises pour accueillir les chauves-souris ou l'Effraie de clochers. A condition d'être entretenus de manière écologique, les jardins peuvent accueillir la faune sauvage avec l'installation de nichoirs, de mangeoires et un compost, des tas de bois ou une mare.

Il est crucial de préserver, dans le cadre du PLU, les dents creuses situées entre la prairie à la sortie du village, près du Kienzelgottbach avec une population d'Azurés des paluds, et les secteurs avec les populations présentes à Thanvillé, près de l'église et derrière l'entreprise Schenker Stores. Ces corridors écologiques jouent un rôle clé en permettant les échanges entre les différentes populations. Une sensibilisation des habitants de cette zone serait essentielle afin de les inciter à maintenir des zones refuges sur leurs terrains, contribuant ainsi à faciliter les déplacements des papillons et à renforcer la connectivité écologique locale.

La zone urbanisée demeure très dangereuse pour la faune avec les risques liés aux collisions routières ou contre les surfaces vitrées. L'impact des animaux de compagnie, notamment les chats, sur la faune est également important. Enfin, la continuité écologique concernant la vie du sol (bactéries, champignons, collemboles, vers de terre...) est totalement impossible sur les sols couverts et imperméables (béton, bitume...).

### Conclusion

De nombreux aménagements sont possibles dans la zone urbanisée afin de favoriser l'accueil de la faune et de la flore et de diminuer les risques anthropiques. C'est avant tout une prise en compte des enjeux de papillons sur les prairies humides qui doit s'accompagner d'une gestion extensive. Une opportunité de dialogue s'ouvre également afin d'intégrer l'enjeu sociétal de cohabitation entre l'humain et la faune sauvage.

Points forts à conserver	Perspectives
Les dents creuses entre les sites avec des populations d'Azurés des paluds sur Tharvillé et Saint-Pierre-Bois	Préserver dans le PLU et inciter la population à maintenir des zones refuges sur leur terrain
La végétation arborée et arbustive des espaces verts	Protéger et renforcer ces habitats par la plantation d'espèces locales
La ceinture verte de pré-vergers, haies et prairies et pâturages autour du village	Conserver les vergers existants avec les arbres morts Favoriser le renouvellement avec la plantation de fruitiers hautes-tiges, à préserver dans le PLU
Les jardins des particuliers	Favoriser la gestion écologique (ex : créer un Refuge LPO)
Les espèces patrimoniales de faune (Hirondelles, Pipistrelles...)	Protéger et favoriser
Points faibles à améliorer	Perspectives
L'éclairage artificiel	Réduire la pollution lumineuse la nuit
La fragmentation par les routes	Installer des réflecteurs anticollision
L'urbanisation sur des prairies humides	Limiter l'étalement urbain dans le secteur derrière l'Estergott et sur les prairies humides au Sud, préserver ces secteurs dans le PLU
La gestion de la végétation herbacée des espaces verts et des talus	Réaliser un plan de gestion différenciée des espaces verts avec une fauche tardive
L'artificialisation et l'imperméabilisation des sols	Stopper l'artificialisation et désimperméabiliser les sols

## Titre

Diagnostic Trame Verte et Bleue, Vallée de Villé, Commune de Saint-Pierre-Bois, LPO Alsace 2025.



Agir pour  
la biodiversité

## Partenaires financiers



## Sources / Informations

### Rédaction

Uli CERONE, Arthur KELLER

LPO Alsace - 1 rue du Wisch 67560 Rosenwiller - 03 88 22 07 35 - [alsace@lpo.fr](mailto:alsace@lpo.fr) - <http://alsace.lpo.fr>

### Mise en page

Cathy ZELL

### Cartographie et relectures

Chloé GOHN, Valérie-Anne CLEMENT-DEMANGE, Cyril GROOS

### Illustrations

Claude DELAMARE

### Crédits photographiques

Les photos utilisées pour illustrer ce rapport ont été prises par les rédacteurs. Seules celles provenant d'autres auteurs ont été créditées individuellement.

### Bibliographie

UICN France, MNHN, LPO, SEOF&ONCFS (2016) : La Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre Oiseaux de France métropolitaine, Paris, France